

INFORMATIONS IMPORTANTES

AIRE DE JEUX FORÊT DES SIMON



A la suite d'un contrôle technique du bureau de prévention des accidents (bpa), nous vous informons que la place de jeux doit être démontée en raison de sa vétusté et de sa dangerosité.

Le démontage s'effectuera **dès le 20 août 2024**

Elle sera donc hors service à partir de cette date et nous vous prions de ne plus utiliser ces installations. En cas de problème, la Commune se dégage de toute responsabilité.

Le rapport du bpa peut être consulté sur le site internet communal suivant :

<https://www.neyruz.ch/actualites/actualites-communales>

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Le Conseil Communal

